

INTRODUCTION

Où vous sentez-vous en danger et pourquoi?

Avec cette question toute simple, des groupes de femmes de partout au pays sont parvenus à porter les préoccupations des femmes à l'égard de la sécurité à l'attention de leurs administrations municipales. Depuis 20 ans, des groupes tels que Women Plan Toronto, METRAC (Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children), le Centre d'action des femmes contre la violence (Ottawa-Carleton), Femmes et Ville (Montréal), Women In Planning (Vancouver) et Cowichan Valley Safer Futures ont souligné l'importance de prendre en compte les expériences vécues par les femmes de même que leurs préoccupations dans la planification, la conception et la gestion de nos environnements communautaires.

Des projets de sécurité communautaire pour les femmes ou des initiatives visant à édifier des collectivités plus sûres ont été mis à l'essai dans des villes telles que Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa-Carleton, Montréal, Québec et St. John. Les résultats ont été très inégaux.

Au tournant du siècle, il semble que les administrations municipales et les groupes de femmes – particulièrement dans les petites collectivités rurales ou isolées – tentent encore de trouver des moyens de collaborer de façon plus efficace pour créer des collectivités sûres, saines et équitables.

Nous croyons que le concept des collectivités plus sûres constitue un tel moyen et que l'outil d'évaluation de la sécurité

des femmes (Safety Audit) propose un mécanisme de collaboration simple mais efficace. Il semble que le concept des collectivités plus sûres axé sur la prévention du crime ait été celui où, au fil des ans, les femmes aient le mieux trouvé à s'exprimer. Ce concept reconnaît l'importance capitale de la prévention et la nécessité de s'attaquer aux inéquités économiques, politiques et sociales qui constituent le fondement du crime, de la victimisation et de la peur.

Afin d'être le plus efficace possible, cependant, il doit intégrer une analyse par sexe du crime, de la victimisation et de la peur, de même que de la planification et du développement communautaires.

« Un concept de collectivités plus sûres pour la prévention du crime reconnaît que le crime est structuré par la société et que les inégalités sociales et économiques représentent des causes sous-jacentes qui doivent être abordées dans la mesure où le but visé est de réduire la criminalité.

Dans cette analyse cependant, une bonne compréhension du crime et de la violence doit prendre en considération l'inégalité entre les sexes. »

Fédération canadienne des municipalités.

How To Build A Safer Community for Women.

Comme caractéristique essentielle, la collectivité sûre offre à tous ses citoyens - peu importe leur sexe, leur race, leur âge, leur orientation sexuelle, leur langue, leur revenu ou leurs aptitudes – la possibilité de participer pleinement et librement à la vie communautaire sous toutes ses formes.

Il faut donc que les citoyens se sentent et soient en sécurité et qu'ils aient l'occasion de participer de façon concrète aux processus décisionnels locaux.



Ce qui signifie qu'il suppose une analyse de la violence envers les femmes qui la conçoit comme inextricablement liée aux inégalités de base dont sont victimes les femmes et les jeunes filles du Canada et de partout dans le monde, de même qu'aux autres inégalités fondées sur le rang social, les aptitudes, la race, la sexualité, les revenus, la langue et l'âge.

Le fait d'édifier des collectivités plus sûres et plus saines pour les femmes et les autres groupes marginalisés permet finalement d'édifier de meilleures collectivités pour nous tous.

Les collectivités appartiennent à tous ceux qui y vivent. Cependant, la réalité de la criminalité, de la victimisation et de la peur – dans nos maisons, dans nos rues et dans nos milieux de travail – signifie que la capacité des femmes (et des autres groupes vulnérables) à participer pleinement et librement à la vie communautaire sous toutes ses formes peut être sérieusement diminuée.

Les statistiques canadiennes illustrent la très grande proportion de

femmes qui subissent directement les effets et les contrecoups de la violence. Au pays, une femme sur deux âgée de 16 ans ou plus a été agressée physiquement ou sexuellement par un homme au moins une fois dans sa vie. En Colombie-Britannique, une femme sur trois est agressée par son mari ou son conjoint¹.

Dans les petites collectivités rurales ou isolées, la violence envers les femmes peut être particulièrement problématique, puisqu'elle est exacerbée par des facteurs tels que l'isolement géographique et social, l'absence ou l'insuffisance des services de transport en commun, de mauvaises conditions économiques et sociales, le manque de services sociaux et d'urgence de même que l'éloignement du travail, des loisirs et des services communautaires.

L'expérience directe de la victimisation ne constitue qu'une des dimensions du problème. Pour la plupart des femmes canadiennes, le fait d'être conscientes qu'elles risquent d'être victimes de violence

se traduit par une peur de la victimisation – plus de la moitié des femmes disent restreindre leurs activités afin d'être tous les jours en sécurité².

La sécurité est un aspect fondamental de la qualité de vie – la violence et la peur ont de sérieuses conséquences sur la santé et le bien-être des femmes de la collectivité tout entière. Lorsque les femmes perçoivent leur environnement social et physique comme dangereux, elles se heurtent à toutes sortes d'obstacles qui les empêchent de participer librement et pleinement aux processus d'emploi, d'éducation, d'activités communautaires et de prise de décision local.

Les administrations municipales peuvent jouer un rôle très important dans le processus de création de collectivités plus sûres pour les femmes (et pour tous les citoyens en fin de compte), puisqu'elles assument le rôle de leaders sociaux, d'employeurs, de planificateurs, de gestionnaires des environnements communautaires et de fournisseurs de services sociaux et de loisirs. En fait, un grand nombre d'administrations municipales du pays reconnaissent que si elles veulent arriver à créer des collectivités saines, sûres et vivantes, elles doivent adopter de nouvelles stratégies proposant des objectifs à cet égard.

Une participation véritable à la vie communautaire est essentielle en vue de la mise en place d'une stratégie de sécurité communautaire efficace. Il est crucial de considérer les environnements communautaires du point de vue de ceux qui sont les

plus vulnérables à la violence et d'intégrer ces groupes à un processus valable d'identification des problèmes et de mise en application de solutions.

Le Women's Safety Audit Tool, (outil d'évaluation de la sécurité des femmes), d'abord élaboré vers la fin des années 80 par le METRAC (Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children) à Toronto, constitue un mécanisme simple mais efficace pour parvenir à cet objectif. Il propose un **processus** qui permet d'explorer les problèmes liés à la sécurité des femmes, de répertorier les obstacles susceptibles d'exister dans les environnements communautaires et de trouver des solutions pour améliorer la situation.

En termes concrets, ce guide permet aux administrations municipales de collaborer avec les organismes de services aux femmes dans le but de planifier et d'organiser leurs collectivités sur le plan physique, social et institutionnel de façon à créer des collectivités saines et sûres pour les femmes et pour tous les citoyens.



À QUI CE GUIDE S'ADRESSE-T-IL?

Ce guide s'adresse principalement aux administrations municipales et aux groupes de femmes qui veulent s'engager dans ce type de partenariat. Il peut aussi être utilisé par tous ceux qui désirent prendre des moyens pour améliorer la qualité et la sécurité des endroits où ils vivent.

Bien que la Fédération canadienne des municipalités ait insisté sur le fait qu'il est essentiel de bâtir des collectivités plus sûres pour les femmes tant du point de vue du développement communautaire que de la prévention du crime³, un grand nombre d'administrations municipales n'ont pas reconnu d'emblée le rôle qu'elles peuvent jouer dans la création de collectivités plus sûres pour les femmes (et autres groupes marginalisés). Cette situation est particulièrement vraie dans les petites collectivités rurales ou isolées où il est peu probable que les administrations municipales emploient un planificateur social ou qu'un comité consultatif sur la sécurité des femmes ait été créé.

En revanche, la plus grande partie des initiatives contre la violence envers les femmes au Canada ont été axées, tout naturellement, sur les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral.

Les organismes de services aux femmes ont été au premier rang de la bataille pour la prévention de la violence envers les femmes, et un vaste réseau de maisons d'hébergement, de centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles,

de centres pour femmes, d'organisations féminines, de chercheurs et d'universitaires sont engagés dans la défense des droits, le counselling, l'éducation, la réforme judiciaire, l'élaboration de politiques, la mobilisation politique et la fourniture de maisons d'hébergement et d'autres services immédiats et directs à la collectivité.

Cependant, l'administration municipale au Canada est plutôt vue par ses électeurs – y compris les groupes de femmes – comme étant plus préoccupée par « les routes, les taxes et les ordures » que par les questions de qualité de vie telles que la sécurité personnelle des femmes et des jeunes filles⁴.

Il y a eu certaines exceptions importantes dans de grands centres urbains tels que Toronto, Montréal et Ottawa et dans quelques régions plus petites et plus rurales, telles que la Cowichan Valley sur l'île de Vancouver.

S'ajoutant aux initiatives pour la sécurité des collectivités tenant compte du rôle des hommes et des femmes qui ont été mises sur pied au Canada et ailleurs depuis une décennie, le Women and Community Safety Project (projet Femmes et sécurité communautaire) prône une approche **intégrée** entre les groupes de femmes et l'administration municipale dans le but de trouver des solutions aux problèmes de sécurité au niveau local – une approche qui aborde les facteurs physiques, sociaux et institutionnels susceptibles d'améliorer la sécurité personnelle des femmes ou d'y porter atteinte.

Le présent guide se veut en fait un outil destiné à faciliter ce processus. Il vise à soulever des questions à propos des façons dont nos collectivités sont planifiées, conçues et gérées, à propos de la façon dont les décisions locales peuvent améliorer ou diminuer la sécurité des femmes, et au sujet des différentes façons dont les groupes utilisent les environnements

communautaires et y contribuent.

Le présent guide apportera également quelques réponses aux questions sur les façons dont l'aménagement et la gestion peuvent être mis au service de la sécurité, sur les méthodes de consultation efficace et sur les outils et ressources qui peuvent être utilisés dans le processus de planifications de collectivités sûres.

QUE CONTIENT-IL?

Utilisez ce guide de la façon que vous jugerez la plus utile.

La section deux, Sécurité des femmes et environnements

communautaires, analyse la peur que les femmes ressentent vis-à-vis de la violence et les expériences de violence qu'elles ont vécues, et aborde la question de l'incidence que les structures physiques, sociales et institutionnelles de différents environnements communautaires peuvent avoir sur la vie des femmes.

La section trois, Administration municipale et voix des femmes, examine le fonctionnement des administrations municipales et l'importance de trouver un processus qui intègre l'opinion des femmes dans l'arène municipale. Cette section aborde aussi le concept des collectivités plus sûres et la façon dont les administrations municipales peuvent s'attaquer aux problèmes de sécurité des femmes.

La section quatre, Travaillons ensemble pour changer les choses, traite du

processus d'élaboration d'une initiative commune par les administrations municipales et les groupes de femmes à l'aide de l'outil d'évaluation de la sécurité des femmes (Safety Audit).

La section cinq, Changement institutionnel - mise en oeuvre et durabilité, décrit brièvement un processus permettant de passer de la parole aux actes, d'assurer la viabilité de votre initiative et de réussir à opérer un changement institutionnel.

Vous retrouverez dans chaque section des exercices, des trucs et des stratégies pour améliorer vos chances de succès. Ces outils, basés sur des expériences réelles, sont d'une valeur inestimable pour votre processus de développement communautaire. Vous apprendrez à connaître des collectivités qui se sont engagées à élaborer des stratégies locales de sécurité communautaire qui répondent aux préoccupations des femmes en matière de sécurité. Vous aurez aussi à trouver des moyens de bâtir des collectivités sûres, saines et équitables pour tous les citoyens.

Les collectivités appartiennent à tous ceux qui y vivent. Cependant, la réalité de la criminalité, de la victimisation et de la peur – dans nos maisons, dans nos rues et dans nos milieux de travail – signifie que la capacité des femmes (et des autres groupes vulnérables) à participer pleinement et librement à la vie communautaire sous toutes ses formes peut être sérieusement diminuée.

Le fait d'édifier des collectivités plus sûres et plus saines pour les femmes et les autres groupes marginalisés permet finalement d'édifier de meilleures collectivités pour nous tous.